

Le **LUNDI** 3^e jour d'août deux mille vingt, à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bonaventure au Centre Bonne Aventure à 20 h, sont présents:

Madame Véronique Gauthier, conseillère et messieurs Jean-Charles Arsenault, Richard Desbiens, et Benoit Poirier, conseillers, sous la présidence du maire, Monsieur Roch Audet.

Monsieur François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1. Adoption de l'ordre jour :

1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2020.

2. Approbation des procès-verbaux :

2.1. Séance ordinaire du 6 juillet 2020.

2.2. Séance extraordinaire du 21 juillet 2020.

3. Présentation des comptes :

3.1. Approbation des comptes au 31 juillet 2020.

3.2. État des activités de fonctionnement au 30 juin 2020 – Dépôt.

3.3. État des activités d'investissement au 30 juin 2020- Dépôt.

3.4. Période de questions.

4. Administration générale :

4.1. Absence prolongée de la conseillère au siège #3 – Accord d'un délai de grâce.

4.2. Construction de la rue des Peter (Phase II) – Autorisation de paiement d'une facture de Norda Stelo Inc.

4.3. Construction de la rue des Peter (Phase II) – Autorisation de paiement d'une facture d'Englobe Corp.

5. Travaux publics :

5.1. Dépôt du rapport mensuel du service des travaux publics.

6. Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme :

6.1. Dépôt du rapport mensuel du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme.

- 6.2. Poste temporaire de préposé à la conciergerie et à l'entretien – Autorisation d'embauche.
- 6.3. Poste étudiant de préposé à l'accueil du Camping Plage Beaubassin – Autorisation d'embauche.
- 6.4. Poste d'agente aux communications – Autorisation de versement d'une compensation pour utilisation d'un téléphone cellulaire personnel.
- 6.5. Musée Acadien du Québec – Autorisation de déposer une demande de permis pour vente de boissons.

7. Urbanisme :

- 7.1. Dépôt du rapport de statistiques sur l'émission des permis et du rapport mensuel du service de l'urbanisme.

8. Sécurité incendie :

- 8.1. Dépôt du rapport mensuel du service incendie de Bonaventure.

9. Autres :

- 9.1. Affaires nouvelles :
- 9.2. Correspondance.
- 9.3. Période de questions.
- 9.4. Levée de la séance ordinaire du 3 août 2020.

1. Adoption de l'ordre jour :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2020.

2020-08-215

Il est proposé par la conseillère Véronique Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2020 soit adopté avec la modification suivante:

- Modification du libellé du point 4.3. pour lire : Projet de développement résidentiel – Paiement de la facture d'Englobe Corp.

2. Approbation des procès-verbaux :

2.1. Séance ordinaire du 6 juillet 2020.

2020-08-216 Il est proposé par le conseiller Jean-Charles et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 soit accepté tel que rédigé.

2.2. Séance extraordinaire du 21 juillet 2020.

2020-08-217 Il est proposé par la conseillère Véronique Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2020 soit accepté tel que rédigé.

3. Présentation des comptes :

3.1. Approbation des comptes au 30 juin 2020.

2020-08-218 Il est proposé par le conseiller Benoit Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les comptes pour la période se terminant le 30 juin 2020, d'une somme de **653 165,88 \$** et d'autoriser le paiement, à même le fonds d'administration. La liste des comptes est disponible pour consultation en tout temps à l'hôtel de ville.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Je soussigné, François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses ci-haut mentionnées.

François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier.

3.2. État des activités de fonctionnement au 30 juin 2020.

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités de fonctionnement au 30 juin 2020 :

3.3. État des activités d'investissement au 30 juin 2020.

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal l'état des activités d'investissement au 30 juin 2020 :

3.4. Période de questions.

Le maire, Roch Audet, répond aux questions posées.

4. Administration générale :

4.1. Absence prolongée de la conseillère au siège #3 – Accord d'un délai de grâce.

2020-08-219

CONSIDÉRANT l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.E.R.M.) mentionnant la fin du mandat d'un membre du conseil municipal ayant fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs;

CONSIDÉRANT QUE cet article autorise également le conseil municipal à accorder un délai de grâce de 30 jours au membre dont le défaut a été causé par l'impossibilité en fait d'assister aux séances;

À CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Charles Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder à la conseillère au siège #3 un délai de grâce de 30 jours pour assister à une séance du conseil municipal.

4.2. Construction de la rue des Peter (Phase II) – Autorisation de paiement d'une facture de Norda Stelo Inc.

2020-08-220

CONSIDÉRANT le projet de développement résidentiel de la rue des Peter (phase II);

CONSIDÉRANT la résolution 2019-06-189 mandatant la firme Norda Stelo pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux projetés de la phase II du développement de la rue des Peter;

CONSIDÉRANT la facture 258878 de Norda Stelo pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux pour le projet de développement résidentiel de la rue des Peter (phase II);

À CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Véronique Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture 258878 de Norda Stelo, et ce, pour une somme maximale de 4 607,70 \$, excluant les taxes applicables;

QUE cette somme soit financée à même l'excédent dédié au développement économique.

4.3. Projet de développement résidentiel – Paiement de la facture d'Englobe Corp.

2020-08-221

CONSIDÉRANT la résolution 2020-05-134 concernant la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de la planification d'un développement résidentiel ;

CONSIDÉRANT la facture 327056 d'Englobe Corp. pour la réalisation de l'étude géotechnique en lien avec ce projet;

À CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture 327056 d'Englobe Corp, et ce, pour une somme maximale de 5 920 \$, excluant les taxes applicables;

QUE cette somme soit financée à même l'excédent dédié au développement économique.

5. Travaux publics :

5.1. Dépôt du rapport mensuel du service des travaux publics.

Le rapport mensuel pour les activités du mois du service des travaux publics est remis au conseil municipal pour considération.

6. Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme :

6.1. Dépôt du rapport mensuel du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme.

Le rapport mensuel pour les activités du mois ainsi que les statistiques entourant les différentes infrastructures du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme sont remis au conseil municipal pour considération.

6.2. Poste temporaire de préposé à la conciergerie et à l'entretien – Autorisation d'embauche.

2020-08-222

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en entretien des infrastructures municipales liés à la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'assurer la sécurité sanitaire des lieux publics;

À CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Charles Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche de monsieur Daniel Bernard pour combler un poste temporaire de préposé à la conciergerie et à l'entretien pour une période de 4 semaines;

QUE M. Bernard soit positionné à l'échelon 1 de l'échelle salariale du poste de préposé à la conciergerie et à l'entretien.

6.3. Poste étudiant de préposé à l'accueil du Camping Plage Beaubassin – Autorisation d'embauche.

2020-08-223

CONSIDÉRANT les besoins en main-d'œuvre au Camping Plage Beaubassin;

CONSIDÉRANT le départ de la titulaire du poste;

CONSIDÉRANT l'affichage des postes d'emplois étudiants préposés à accueil du Camping Plage Beaubassin effectué au printemps 2020, le processus de sélection et les recommandations de la directrice du service des loisirs, culture, vie communautaire et tourisme;

À CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE soit autorisée l'embauche de Arnaud Beckrich au poste étudiant de préposé à l'accueil du Camping Plage Beaubassin, et ce, pour une durée de six (6) semaines à raison de 40 heures par semaine au taux horaire de 13,10 \$.

6.4. Poste d'agente aux communications – Autorisation de versement d'une compensation pour l'utilisation d'un téléphone cellulaire personnel.

2020-08-224

CONSIDÉRANT la résolution 2019-01-008 confirmant l'embauche de madame Mélissa Dumont au poste d'agente de communications loisirs, culture, vie communautaire et tourisme;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses fonctions, madame Dumont doit utiliser son téléphone cellulaire personnel;

À CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Benoit Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer à madame Mélissa Dumont un montant mensuel de 15\$ pour l'utilisation de son cellulaire personnel.

6.5. Musée Acadien du Québec – Autorisation de déposer une demande de permis pour vente de boissons.

2020-08-225

CONSIDÉRANT la prise en charge de l'organisation des Fêtes acadienne par le Musée acadien du Québec.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des Fêtes acadienne le Musée acadien du Québec désire organiser un événement extérieur le 15 août 2020 entre 17 h et 21 h;

CONSIDÉRANT QUE le Musée acadien du Québec s'engage à assurer le respect des règles sanitaires émises par la Santé publique du Québec en lien avec la pandémie de COVID-19;

À CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Véronique Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Musée acadien du Québec à déposer une demande de permis de réunion pour la vente d'alcool à la Régis des alcools, des courses et des jeux dans le cadre de l'évènement du 15 août 2020.

7. Urbanisme :

7.1. Dépôt du rapport de statistiques sur l'émission des permis et du rapport mensuel du service de l'urbanisme.

Le rapport mensuel et les statistiques sur l'émission des permis du service d'urbanisme est déposé aux membres du conseil municipal pour considération.

8. Sécurité incendie

8.1. Dépôt du rapport mensuel du service incendie de Bonaventure.

Le directeur des services sécurité incendie n'a pas déposé de rapport.

9. Autres

9.1. Affaires nouvelles :

9.2. Correspondance.

9.3. Période de questions.

Le maire, Roch Audet, répond aux questions posées.

9.4. Levée de la séance ordinaire du 3 août 2020.

À 21 h 10, il est proposé par la conseillère Véronique Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire du 3 août 2020 soit levée.

Roch Audet, maire

François Bouchard, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, *Roch Audet*, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.